



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aurillac, le 10 juin 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ATELIER PRÉVENTION MOTO

Dans le cadre du plan départemental d'action des intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR), le bureau éducation et sécurité routières de la préfecture du Cantal et les IDSR proposent un atelier prévention moto le **samedi 29 juin** de **9h00 à 12h00** au centre d'examen de Tronquières à Aurillac.

Plusieurs ateliers seront proposés :

- info réglementation et équipement,
- parcours vitesse lente sur piste (freinage, demi-tour, allure lente),
- déplacement moteur à l'arrêt,
- relever sa moto.

Cette demi-journée est gratuite et ouverte sur inscription :

- par email : pref-securite-routiere@cantal.gouv.fr
- par sms au 07 86 88 67 78.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC